

### CHARTRE DE LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

**Je m'engage** à lutter contre le harcèlement et le cyberharcèlement :

- Ne jamais faire de remarques blessantes, ni me moquer.
- M'interdire toute tentative d'intimidation et m'interdire de recourir à la violence physique ou verbale.
- Accepter qu'un camarade puisse avoir un avis différent du mien et en discuter calmement.
- M'informer sur les aides qui existent, poser des questions aux adultes qui m'entourent.
- Connaitre la loi du 2 mars 2022 (harcèlement scolaire reconnu comme un délit pénal et pourra être puni jusqu'à 10 ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende en cas de suicide ou de tentative de suicide de la personne harcelée).

**Je m'engage** à être bienveillant :

- Accepter que les camarades puissent être différents de moi.
- Dire ce que je ressens, m'efforcer de trouver les mots justes, m'exprimer de manière positive et optimiste.
- Remettre en question mon jugement quand je constate qu'il me fait défaut.
- Ne laisser personne isolé et dénoncer la violence quand j'en suis témoin et faire preuve de solidarité.

### CHARTRE DE L'ÉGALITÉ ENTRE FILLES ET GARÇONS

Si l'égalité des droits est acquise, elle ne se traduit pas toujours par une égalité dans la vie pratique. L'enjeu est important : c'est l'égalité de traitement et l'égalité des chances qui se cachent derrière. Dans ce cadre :

- Je veille à ne pas faire preuve de sexisme, c'est-à-dire adopter une attitude, des propos ou des gestes fondés sur l'idée que l'autre sexe est inférieur au mien.
- Je me questionne et réfléchis pour repérer les stéréotypes de genre, c'est-à-dire les préjugés qui conduisent à attribuer de manière infondée, certaines caractéristiques ou rôles spécifiques aux femmes et aux hommes.
- Je ne me livre pas à des discriminations de genre, en traitant de manière différente et inégalitaire une personne de l'autre sexe.
- Je m'engage à ne jamais me livrer à des violences (morales, verbales, physiques) à caractère sexiste ou sexuel.
- Mon engagement vaut au collège, mais également sur les réseaux sociaux : les cyber violences sont tout aussi graves et répréhensibles.
- Je fais preuve de tolérance, en ne portant pas de jugement sur les personnes homosexuelles, bisexuelles ou transgenres. Je les respecte en m'interdisant toute forme de discrimination, violence ou harcèlement à leur égard.
- Je ne mets pas de barrière lorsque je réfléchis et construis mon projet d'orientation : toutes les filières et les métiers sont mixtes, c'est-à-dire accessibles aux femmes, comme aux hommes.